

## CONTESTATION

---

Par admin Postée le 25/06/2013 10:27

Bonjour<br />

je suis joueur de poker occasionnel sur Winamax<br />

j'aimerais savoir comment faire valoir les sérieux doutes que j'ai au sujet de la validité du site.<br />

En effet je leur ai fait parvenir un mail leur demandant des explications et la réponse a été sans aucune commune mesure avec mon mail ceci étant pour moi presque un aveu de culpabilité.<br />

A la suite l'intégralité de la conversation mail<br />

<br />

> je suis de plus en plus dubitatif quand a la régularité de vos parties.<br />

<br />

> je vous invite à vérifier les données des 4 derniers tournois auxquels j'ai<br />

> participé afin que vous vous fassiez une idée..<br />

<br />

> soit votre site est piraté, soit vous avez une politique pour le moins<br />

> louche... ou bien je n'ai plus qu'à me suicider car il est matériellement<br />

> impossible d'être aussi malchanceux.....<br />

<br />

Bonjour Michel,<br />

<br />

Dans votre mail de ce jour vous tenez des propos très graves.<br />

<br />

Pour parer à l'urgence, nous avons donc signalé votre cas au commissariat d'Arles qui devrait être actuellement en cours d'intervention à votre domicile.<br />

<br />

A l'avenir, n'hésitez pas à nous contacter pour vos demandes concernant le poker. Pour toute autre demande d'aide,

JOUEURS INFO SERVICE est à votre écoute 24h/24 au 09 74 75 13 13. <br />

<br />

Cordialement,<br />

<br />

Mathieu<br />

<br />

L'équipe Support Winamax<br />

<br />

La menace a été mise à exécution et j'ai reçu un appel du commissariat pour vérification comme si la police n'avait que cela à faire...(pour un tournoi à 50 cts)<br />

<br />

Merci pour votre réponse<br />

<br />

<br />

<br />

---

### Mise en ligne le 25/06/2013

Bonjour,

Si souhaitez dénoncer un litige vous opposant à un opérateur de jeu en ligne, ou faire valoir vos doutes, vous pouvez vous adresser à l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux En Ligne) au 01 57 13 13 00.

Cordialement

---